

Approvisionnement en matériel barrière : l'Agglomération vous accompagne

Tout comme la population, les entreprises du Val d'Yerres Val de Seine sont entrées depuis ce lundi en phase de déconfinement et reprennent petit à petit leur activité.

Afin d'assurer la sécurité sanitaire de vos salariés, vous serez certainement amenés à vous approvisionner en matériel barrière tels que des masques certifiés, des visières de protection, ou encore du gel hydro-alcoolique...

Depuis plusieurs semaines, le service économique a mobilisé son tissu industriel afin de faire émerger les gisements de production de matériels de protection sanitaire existants sur le territoire du Val d'Yerres Val de Seine, et a accompagné certaines entreprises souhaitant se lancer dans ce type d'activités.

Si vous envisagez de vous approvisionner dans les prochains jours, n'hésitez pas à mobiliser la Communauté d'Agglomération qui vous accompagnera dans cette démarche et vous mettra en lien avec les structures locales de production.

Pour tout renseignement : 07.87.58.67.21 ou cmaury@vyvs.fr

